



Mesdames et Messieurs

CONSEIL MUNICIPAL

(En application des articles L 2121-9 à L 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Vous êtes invité(e) à assister à la séance du Conseil Municipal qui se tiendra :

Le lundi 18 juillet 2011 à 19 h,

Salle de l'Amitié, Place de Roaldès du Bourg,

L'ordre du jour du Conseil Municipal est le suivant :

Délibérations :

I - PERSONNEL : création d'un poste d'attaché territorial non titulaire à temps complet.

II - PERSONNEL : mise en œuvre de la Prime de Fonctions et de Résultats (PFR) pour les grades d'attachés territoriaux, d'attachés principaux et de directeurs.

III - TERRAIN DE SPORT : demande de subvention relative aux travaux de création d'un terrain de sport engazonné au lieu-dit Ferrat ; allée de l'Europe.

IV - SDEHG : Déplacement des feux tricolores Route du Bac et RD 2.

Fait à Seilh,
Le mercredi 13 juillet 2011

Le Maire
Guy LOZANO